



RAPPORT ANNUEL d'activités - 2021

Communauté de Communes
Sézanne Sud-Ouest Marnais

Conseil communautaire du 26 septembre 2022

SOMMAIRE

- CARTOGRAPHIE
- GOUVERNANCE
- ORGANISATION INTERNE
- ELEMENTS MARQUANTS PAR COMPETENCE
 - Aménagement de l'espace/habitat
 - Développement économique
 - Tourisme
 - Gémapi
 - Aire de gens du voyage
 - Collecte & traitement des déchets
 - Eau
 - Assainissement
 - Voirie
 - Culture
 - Sports & loisirs
 - Action sociale & santé
 - Scolaire, péri & extra scolaire
 - Défense incendie
 - Instruction droit du sol
- INDICATEURS FINANCIERS
- INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES
- CHIFFRES CLES



En application des arrêtés préfectoraux des 12 septembre 2016 et 24 novembre 2016, il est créé au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de Sézanne – Sud-Ouest Marnais (CCSSOM), issue de la fusion de la Communauté de Communes des Coteaux Sézannais (CCSSOM), de la Communauté de Communes des Portes de Champagne (CCPC) et de la Communauté de Communes du Pays d'Anglure (CCPA).

CARTE DE LA CCSSOM



CARTOGRAPHIE



Par délibération n°D2020_0045 du 11 juillet 2020, a été proclamé Président de la CCSSOM : **M. Cyril LAURENT** (Maire de Les Essarts le Vicomte) prenant la suite de M. Gérard AMON

Dans la même séance ont été élus :

10 Vice-Présidents,

En 2021, suite à la démission de Jean-François Quinche, ils sont désormais au nombre de 9, les délégations ayant été redistribuées

3 conseillers délégués

30 membres du Bureau Communautaire

Le conseil est composé de **88 Conseillers Communautaires**

Ont été créées les **11 commissions suivantes:**

1. Finances
2. Scolaire –périscolaire
3. Eau-assainissement - gémapi
4. Administration générale-ressources humaines - communication – incendie
5. Développement durable-déchets ménagers
6. Affaires sociales
7. Développement économique-aménagement numérique
8. Tourisme
9. Voirie-urbanisme
10. Culture-sport-mutualisation
11. Patrimoine communautaire - foncier - travaux

GOUVERNANCE



Les Vice-Présidents

Suite à la démission de Jean-François QUINCHE, tous les Vice-Présidents remontent d'un rang et Mmes Dany CARTON et Annie COULON se sont vu attribuer de nouvelles délégations

- **M. Sacha HEWAK**, 1^{er} Vice-Président de la CCSSOM chargé de la promotion et du développement touristique, Maire de Sézanne
- **M. Frédéric ESPINASSE**, 2^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé de la voirie, de l'urbanisme et de la commande publique, Maire d'Anglure
- **M. Jean-Luc BATONNET**, 3^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé des affaires scolaires et périscolaires, Adjoint au Maire de la commune d'Esternay
- **M. Frédéric ORCIN**, 4^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé du développement économique, de l'aménagement numérique et de la mobilité, Maire de La Celle-sous-Chantemerle
- **M. José LAHAYE**, 5^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé de la politique de l'eau et de la GEMAPI, Maire de Champguyon
- **Mme Dany CARTON**, 6^{ème} Vice-Présidente de la CCSSOM chargée de la communication, de la solidarité et de l'action sociale, Maire de Saint-Rémy-sous-Broyes
- **M. Noël FESSARD**, 7^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé du patrimoine communautaire, du foncier et des travaux
- **M. Thierry DUPONT**, 8^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé du développement durable, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, Maire de Linthelles
- **M. Bruno MARTIN**, 9^{ème} Vice-Président de la CCSSOM chargé des équipements culturels, sportifs et de la mutualisation

Les Conseillers délégués

- **Mme Annie COULON**, Conseillère déléguée à la défense extérieure contre l'incendie (DECI), aux pompiers, et aux ressources humaines, Conseillère départementale
- **M. Nicolas COUTENCEAU**, Conseiller délégué aux finances et au budget, Maire de Broussy-le-Petit
- **M. Daniel GOMES DE PINHO**, Conseiller délégué à l'assainissement collectif et non collectif

GOUVERNANCE



Bureau communautaire

Suite aux démissions de M. Pascal BIDAULT, Mme Sandrine ROUSSEAU et M. Sébastien COAT de leur mandat de conseiller communautaire et conformément à la délibération du 8 novembre 2021 ;

Suite aux démissions de Messieurs Jean-François QUINCHE et Vincent GAVROY de leur mandat de conseiller communautaire et conformément à la délibération du 16 décembre 2021 ;

Ont été proclamés membres du Bureau Communautaire :

- Monsieur AGRAPART Jean est élu 1^{er} membre du bureau
- Monsieur BASSAC Benoît est élu 2^{ème} membre du bureau
- Monsieur BENOIST Jean-Louis est élu 3^{ème} membre du bureau
- Madame BRIER Angélique est élue 4^{ème} membre du bureau
- Madame CABARTIER Karine est élue 5^{ème} membre du bureau
- Monsieur CACCIA Jean-Paul est élu 6^{ème} membre du bureau
- Madame CAIN Patricia est élue 7^{ème} membre du bureau
- Madame COULON Annie est élue 8^{ème} membre du bureau
- Monsieur COUTENCEAU Nicolas est élu 9^{ème} membre du bureau
- Monsieur GERLOT Yves est élu 10^{ème} membre du bureau
- Monsieur GOMES DE PINHO Daniel est élu 11^{ème} membre du bureau
- Madame LASSEAU Annick est élue 12^{ème} membre du bureau
- Monsieur LEGLANTIER Jean-Christophe est élu 13^{ème} membre du bureau
- Monsieur POUZIER Claude est élu 14^{ème} membre du bureau
- Monsieur VALENTIN Patrice est élu 15^{ème} membre du bureau
- Madame LEROY Brigitte est élue 16^{ème} membre du bureau
- Madame ROYER Patricia est élue 17^{ème} membre du bureau
- Monsieur THUILLIER Jean-François est élu 18^{ème} membre du bureau
- Monsieur DUFOUR Olivier est élu 19^{ème} membre du bureau
- Monsieur GRUAT Cyrille est élu 20^{ème} membre du bureau

Auxquels s'ajoutent le Président et les 9 Vice-Présidents

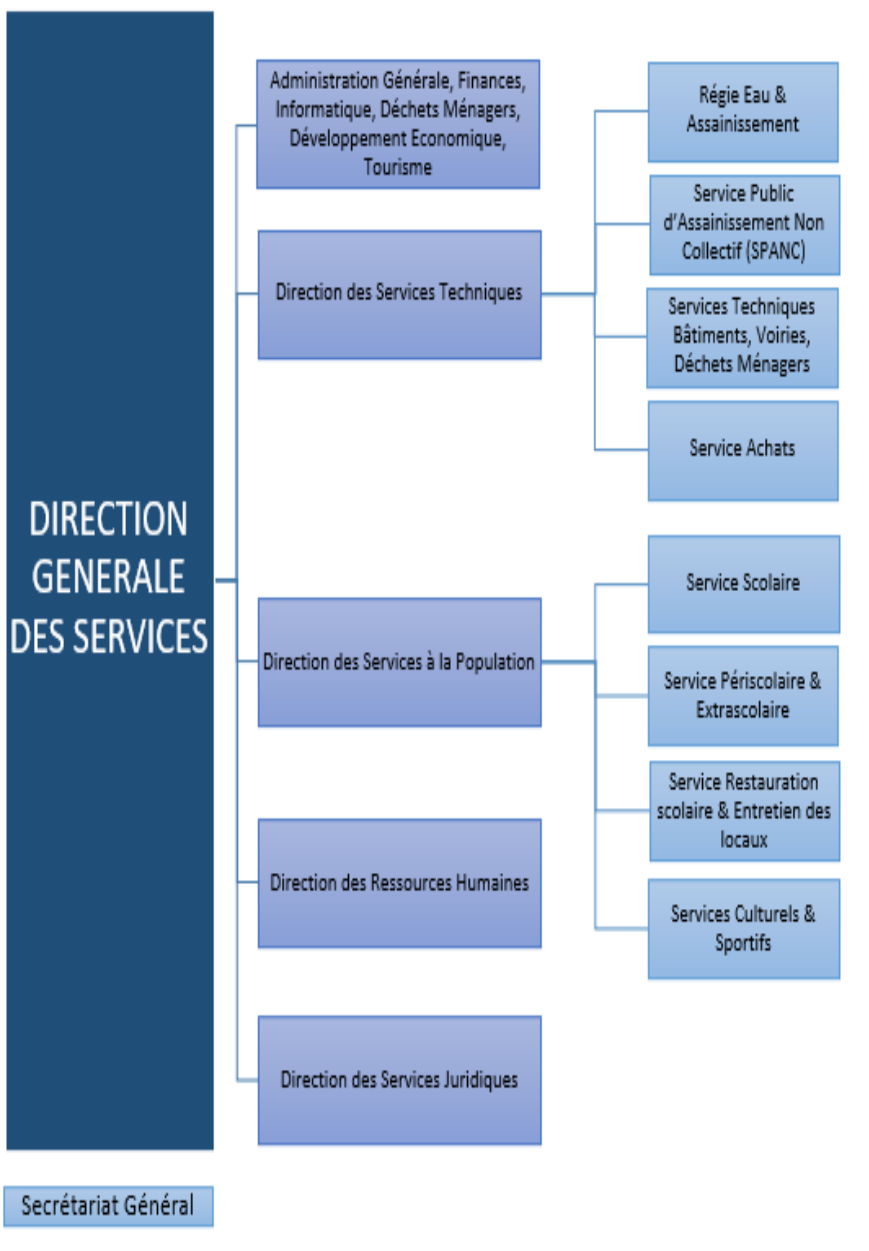
GOUVERNANCE



- **10 séances** de Conseil
 - **7 séances** de Bureau
 - **18 réunions** de Commissions
-
- **116 délibérations** du Conseil Communautaire
 - **14 délibérations** du Bureau Communautaire,
 - **117 décisions** du Président

Délégations, calendrier des séances & listes des actes en annexe

GOUVERNANCE



Il n'y a pas eu de mouvements au sein de l'équipe du siège en 2021, mais des départs annoncés en fin d'année ont eu des répercussions importantes en 2022 :

- Réorganisation des services facturation eau et comptabilité (création d'une direction unique, d'un poste de directeur pourvu à l'interne et recrutement d'une chef d'équipe facturation – le tout à budget constant)
- Recrutement d'une nouvelle DRH

Pour les autres mouvements de personnel, voir tableau en annexe

ORGANISATION INTERNE



Éléments marquants par compétence

Rapport d'activités 2021 - CCSSOM



2021 a été marquée par l'intensification de la mise en place de la fibre optique sur notre territoire

La participation de la CCSSOM, soit 1,4 M€ a fait l'objet d'un emprunt spécifique en 2020

La réalisation du **Schéma de COhérence territoriale** est déléguée au **PETR** (pôle d'équilibre territorial et rural) du **Pays de Brie et Champagne**

La CCSSOM intervient sur l'habitat (compétence optionnelle) **par le biais d'une OPAH animée par le PETR** (pas d'action en 2021 mais reprise annoncée en 2022)

aménagement de l'espace/ habitat
Compétence obligatoire



Rappel : la CCSSOM gère actuellement 3 zones :

2,7 ha disponibles à la vente

Ormelot 2 Sézanne 1,2 ha remplie à 50 %

ZA la Chapelle Esternay 1,47ha à remplir

ZI Bethon 3,17ha à remplir en 2021 mais totalement vendue en 2022

Pas de ventes de parcelles en 2021

Début 2021, une offre d'achat de 2500m² sur la ZA de la Chapelle à Esternay nous a amenés à réfléchir à la création d'une raquette de retournement afin de faciliter le décroisement des fonds de parcelles. De même, une réflexion a été menée pour améliorer les abords de la zone afin de rationaliser et sécuriser le stationnement des poids lourds.

Offre d'achat toujours non réalisée à ce jour

Intermarché a été associé et doit participer au financement

Le lancement des travaux reste dépendant du découpage parcellaire qui se trouve lui-même dépendant du projet de crèche à Esternay dont la localisation reste à valider

La CCSSOM adhère à l'Agence MARNE Développement qui assure conseil et accompagnement de nos entreprises

Des aides aux projets peuvent être versées **via la plate forme d'initiative locale** du PETR

développement économique

Compétence obligatoire



La compétence de la CCSSOM en matière de tourisme se limite à la promotion du tourisme

Cette compétence est déléguée à l'Office de Tourisme de Sézanne et sa région qui a reçu en 2021 une subvention directe de 144 100€

Deux Bureaux d'informations touristiques (BIT) situés à Anglure et Esternay

*Depuis 2021, l'OTI reçoit **100% du produit de la Taxe de séjour** instaurée en 2020, soit pour la 1^{ère} année 9600€
Le produit en 2021 a été de 24 300€ et sera reversé intégralement à l'OTI dont la participation est désormais plafonnée à **153 800€***

tourisme

Compétence obligatoire



La CCSSOM a délégué cette compétence à 3 syndicats

- **SDDEA (Bassée Voulzié et Aube aval Seine aval)**
- **SMAGE des 2 Morins**
- **Syndicat du Petit Morin**

Les cotisations s'élèvent à 126 892€

Comme pour 2020, peu d'activité à noter, les structures s'organisent et le temps est davantage aux études.

Quelques interventions d'entretien néanmoins.

De nombreuses questions se poseront notamment sur le financement.

Gémapi

Compétence obligatoire



Pas de fait marquant en 2021

Comme noté depuis 2020, sous l'effet covid, une **tendance à la sédentarisation qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour**. Un turn-over commence à se sentir en 2022

Une dépense de 370€ de remplacements de ballons d'eau chaude + mitigeurs

L'aire d'accueil de gens du voyage a été créée en 2008, elle a toujours été intercommunale mais sa gestion est déléguée au CIAS

accueil gens du voyage

Compétence obligatoire



Depuis le 1er janvier 2018, la CCSSOM bénéficie d'un marché groupé avec la Communauté de Communes Brie Champenoise pour les prestataires suivants:

- **Lot 1 - SUEZ RV NORD EST** : traitement/valorisation des déchets des déchetteries
- **Lot 2 - ECT COLLECTE** : Collecte et transport des ordures ménagères résiduelles et des ERM/JRM (emballages ménagers recyclables - journaux-revues-magazines) en porte-à-porte
- **Lot 3 - MINERIS / SALEUR** : Collecte, transport et traitement des verres en apport volontaire
- **Lot 4 - ESAT DE SEZANNE** : mise à disposition de contenants, collecte, transports et traitement des cartons, livres, papiers et JRM des 4 déchetteries
- **Lot 5 - SUEZ RV NORD EST** : Gestion de trois des quatre déchetteries, et mise à disposition de contenants, collecte et transport des déchets verts, des métaux, des gravats et du tout-venant des quatre déchetteries
- **Lot 6 - COVED** : Mise à disposition de contenants, collecte, transport et traitement des DDS (déchets diffus spécifiques) des quatre déchetteries

Le marché arrivait à échéance au 31 12 2022, mais afin de se caler sur la mise en place des extensions de consignes de tri, il a été décidé de le prolonger d'un an, par avenant.

CCBC et CCSSOM ont souhaité renouveler le principe d'une commande groupée et, ensemble, elles ont choisi de recourir à une AMO pour profiler le nouveau marché lancé en 2022. c'est le bureau d'études ESPELIA qui a été choisi.

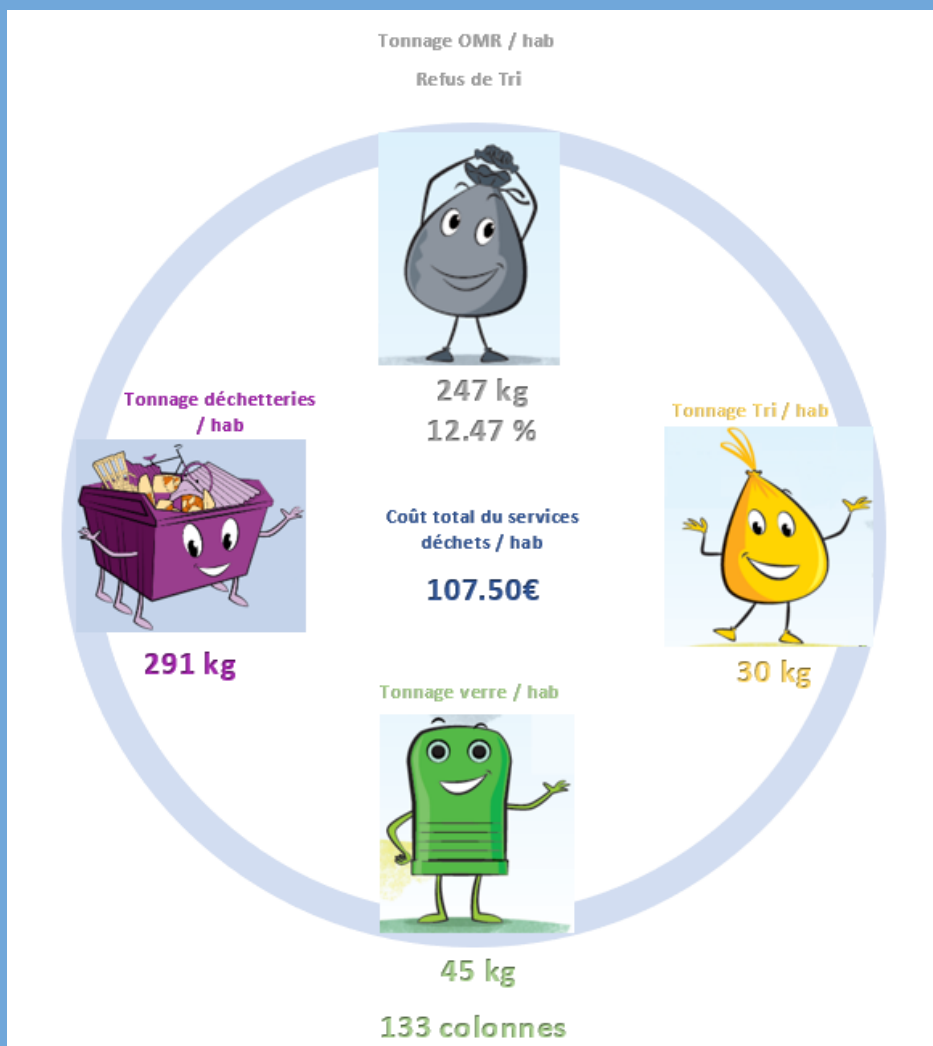
déchets ménagers

Compétence obligatoire



Rapport annuel 2021
présenté à la séance
du 7 novembre 2022

Les chiffres clés



Investissements 2021 : 44 000 € dont 21 000 € de colonnes à verre et 18 000 € de travaux à la déchetterie de Saron-sur-Aube

déchets ménagers

Compétence obligatoire



La voirie d'intérêt communautaire recouvre 356 km (hors routes départementales)

La CCSSOM intervient dans le cadre de ses compétence avec parfois :

- Une convention de mandat : la commune confie des travaux relevant de ses compétence à la CCSSOM (trottoirs essentiellement). Cette dernière les lui refacture en fin d'opération,
- Une convention de fonds de concours : 30% de certains travaux de compétence de la CCSSOM sont facturés à la commune concernée (voirie, bordures , eaux pluviales)

La CCSSOM intervient tous les ans à la fois sur des travaux d'enduisage (fonctionnement) que sur des travaux de création et rénovation (investissement)

En 2021, le budget dédié à la voirie s'est élevé à 2,6 M € TTC

Détail en annexe

voirie

Compétence optionnelle



La CCSSOM dispose de trois médiathèques.

Elles sont autonomes et chacune gère son offre de service et d'animation

L'année 2021 est encore une année ponctuée par des mesures sanitaires pour nos médiathèques :

- 3^{ème} confinement du 3 avril au 3 mai 2021
- Pass sanitaire obligatoire à compter du 21 juillet 2021 et jauge réduite.

Malgré cela, les activités reviennent à la normal avec l'accueil de classes, des centres aérés, les ateliers informatiques, les expositions, les festivités de Noël...

Les chiffres clés

Adhérents actifs : 2 013

Prêts de documents : 60 206

*Accueil et Animations divers
ont été maintenus dans la
mesure du possible
Largement relayés sur nos
réseaux (sites & facebook)*

Le cinéma intercommunal **le SEZ'ART** est géré par une association qui a reçu une subvention de 131 000€

La CCSSOM les frais liés au bâtiment et l'investissement (en 2021 : chauffe-eau, toilettes, rénovation façade – 18 000€)

médiathèques & cinéma

Compétence optionnelle



L'année 2021 a été globalement très défavorable à nos deux piscines

Fermeture 14 semaines consécutives pour ne pas dire 15 semaines (réouverture une semaine en avril puis de nouveau fermeture la semaine suivante) sur le premier semestre 2021.

Puis mise en place du PASS sanitaire en plein mois de juillet qui a eu pour effet de faire chuter la fréquentation de la piscine de plein air.

A cela s'ajoute une météo très variable pour la saison estivale.

Pour rappel :

Mise à disposition à titre gratuit pour les clubs et amplitudes horaires d'accès au public très confortables.

Accueil tout au long de l'année : 19 écoles élémentaires, 3 maternelles, 4 collèges (Anglure, Eternay, et les 2 de Montmirail) et la cité scolaire de Sézanne (collège et lycée)

La fréquentation : 22 959 visiteurs au lieu de 60 000 en année normale et pour rappel 30 000 en 2020

Les leçons : 2310 au lieu de 5000 en année normale

En investissement ont été mandatés 93 450€, soit pour moitié la fin du programme de rénovation de la piscine caneton, et pour le reste matériels techniques divers, portails et portes

piscines

Compétence optionnelle



Les seuls effets de la crise sanitaire en 2021, ont porté sur les classes de découvertes (aucune n'a pu être assurée sur cette année scolaire)

Ponctuellement des classes ont été fermées pour cause de clusters.

La CCSSOM compte 13 sites (7 maternelle & élémentaire, 3 maternelle, 3 élémentaire)

Le coût du service en 2021 investissement et fonctionnement
128€/hab

Les investissements en 2021 :
420 000 € dont 309 000 € pour les cantines (+reports de 98 000€ en 2022)

Effectifs 2021 :

511 élèves de maternelle (pour 25 classes soit en moyenne 20 enfants par classe)

1093 élèves d'élémentaire (pour 48 classes soit en moyenne 23 enfants par classe)

Fermeture d'une classe élémentaire à l'école d'Esternay

27 agents intercommunaux travaillent avec les professeurs des écoles sur le temps scolaire

scolaire

Compétence optionnelle



Comme en 2020, pendant cette année de sortie de crise sanitaire, les accueils en centres aérés ont pu être maintenus pendant toutes les vacances à l'exception de celles de Pâques.

En revanche, les sorties, animations extérieures ou encore les camps ados ont pu reprendre normalement, avec néanmoins une grosse chute dans les effectifs.

71 agents intercommunaux assurent

- **Le temps péri et extra scolaire**
- **La cantine**
- **L'entretien des locaux**

**Le coût du service en
2021 investissement et
fonctionnement
138€/ hab**

Les effectifs :

**327 élèves contre 453 en
2020**

**122 314 repas ont été servis
à nos enfants**

péri & extra scolaire
Compétence facultative



Voir rapports annuels présentés lors de
la séance du 12 décembre 2022

eau & assainissement
Compétence optionnelle



La compétence Action Sociale est exercée par notre **CIAS, centre intercommunal d'action sociale**

Il dispose de son propre conseil d'administration, présidé de droit par le président de la CCSSOMM

Ses champs d'intervention sont :

- **Action sociale et insertion**
- **Services à la personne**
- **Petite enfance**

Subvention CIAS 961 000€
Budget global 2,526 M€

La CCSSOMM accueille trois structures de **petite enfance** : à Sézanne une crèche collective -35 places et une familiale -10 places et à Saint Just-Sauvage et une micro crèche -10 places, mais aussi 2 Relais assistantes maternelles, et lieux de parentalité

*En 2021 : le projet de 2^{ème} **épicerie sociale** a vu le jour à Saint Just sauvage*

Le projet de nouvelle crèche à Eternay a été profilé

La réflexion sur la problématique d'hébergement d'urgence a été lancée

En 2021: la maison de santé pluridisciplinaire située à Sézanne a ouvert. Elle est quasiment remplie à ce jour. Un 2^{ème} médecin généraliste s'est installé pendant l'été 2022.

action sociale & santé

Compétence optionnelle



La compétence défense-incendie est partagée avec le Département

La CCSSOM gère les centres, les bornes & réserves incendies et les pompiers volontaires de son territoire

2 Centres de secours (départementalisés et donc gérés par le SDIS mais investissement à notre charge)

- Esternay
- Sézanne (démarrage de travaux en 2020/ inaugurés en 2021 - pour environ 1M€)

Depuis l'automne 2021, les communes sont sollicitées dans le cadre du règlement départemental de défense contre les incendies afin d'établir un schéma directeur (à ce jour près de 50% des communes ont été visitées par l'élue en charge et le DST.

3 Centres de Premières Interventions
Intercommunales

- CPI BETHON
- UOSD LA NOUE
- UOSD VILLENEUVE LA LIONNE

U.O.S.D. = Unité opérationnelle Secours à personne et Divers

Chiffres clés

310 K€ contingents versés
au SDIS

15 pompiers volontaires

477 points d'eau incendie
(PEI) regroupant poteaux,
bouches et citernes

défense incendie

compétence facultative



La CCSSOM met à la disposition de ses communes membres un service payant d'instruction du droit du sol.
Il est assuré par Romain Karsenty

***Rappel des tarifs appliqués (inchangés) et
du nombre d'actes pour 2021 :***

Permis de construire	150€	81
Déclaration préalable	105€	228
Certificat d'urbanisme	60€	20
Permis de démolir	120€	0
Permis d'aménager	180€	1

Recettes du service 37 470€ contre 31 125€ en 2020

Pas de nouvelles adhésions de communes à ce service mutualisé

Toujours 2 PLU en cours : Conflans et Marcilly

instruction droit du sol

Compétence facultative



La CCSSOM gère 9 budgets :

1. Principal
2. Assainissement
3. Eau régie
4. Eau dsp
5. Spanc
6. Zone Ormelot
7. ZI Portes de champagne
8. ZA la chapelle
9. Cinéma

Chiffres clés CA 2021

hors écritures:

Investissement 10 M€

Fonctionnement 26 M€

7012 mandats

2766 titres

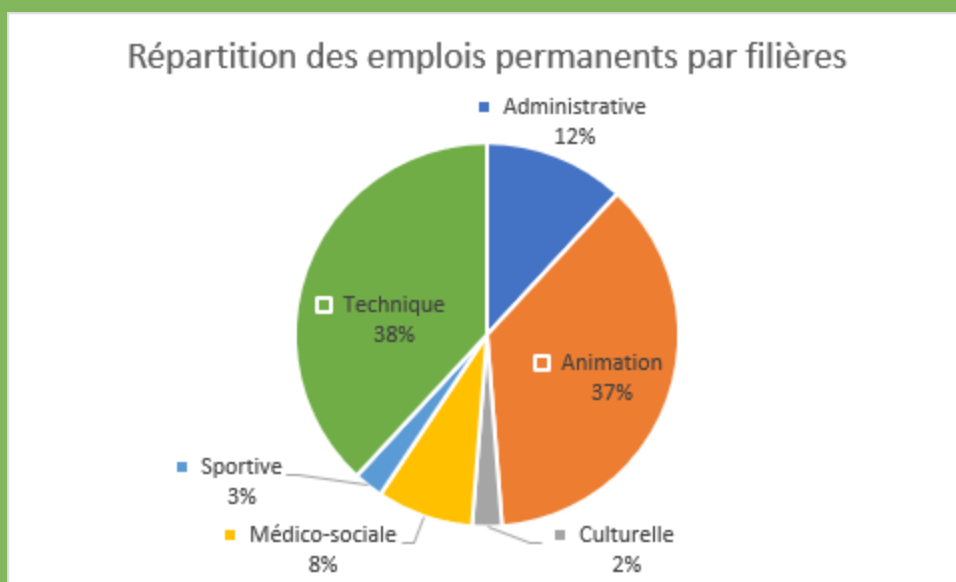
En annexe, les chiffres du CA 2021+ rapport du CA 2021

INDICATEURS FINANCIERS



**154 agents dont 100 fonctionnaires
54 contractuels dont 32 saisonniers**

**119 femmes
35 hommes**



Masse salariale : 4,889 M€ soit 19%
tous budgets confondus

Détails en annexe (notamment mouvements du personnel)

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES



**Envoi par mail séparé
Liasse en pdf**

ANNEXES